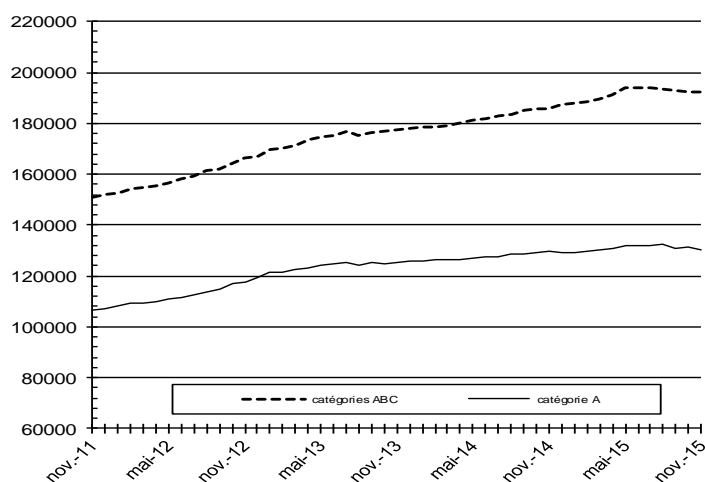


DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS ET OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI NOVEMBRE 2015

**Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi
Catégories A et A, B, C en données CVS**



Fin novembre 2015 en Lorraine, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi s'établit à 130 420. Ce nombre est en baisse de 0,7 % par rapport au mois précédent (890 demandeurs d'emploi en moins). Sur un an, il est en hausse de 0,4 %.

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A diminue de 0,4 % fin novembre 2015 par rapport au mois précédent (+2,5 % sur un an).

En Lorraine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C à Pôle emploi s'établit à 192 040 fin novembre 2015. Ce nombre est en diminution de 0,1 % par rapport au mois précédent. Sur un an, il croît de 3,3 %.

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C augmente de 0,1 % fin novembre 2015 par rapport au mois précédent (+5,1 % sur un an).

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Effectifs en nombre et variations en %

Données CVS	nov.-14	oct.-15	nov.-15	Variation sur un mois	Variation sur un an
Lorraine					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	129 870	131 310	130 420	-0,7%	0,4%
Catégories B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite) *	56 050	60 970	61 620	1,1%	9,9%
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	185 920	192 280	192 040	-0,1%	3,3%
Catégorie D (sans actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi) *	11 000	11 240	11 830	5,2%	7,5%
Catégorie E (sans actes positifs de recherche d'emploi, en emploi) *	14 430	15 920	16 230	1,9%	12,5%
Catégories A,B,C,D,E (ensemble)	211 350	219 440	220 100	0,3%	4,1%
France Métropolitaine					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	3 486 400	3 589 800	3 574 800	-0,4%	2,5%
Catégories B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite) *	1 693 600	1 846 000	1 867 700	1,2%	10,3%
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	5 180 000	5 435 800	5 442 500	0,1%	5,1%
Catégorie D (sans actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi) *	277 500	278 700	280 900	0,8%	1,2%
Catégorie E (sans actes positifs de recherche d'emploi, en emploi) *	385 300	412 700	420 000	1,8%	9,0%
Catégories A,B,C,D,E (ensemble)	5 842 800	6 127 200	6 143 400	0,3%	5,1%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine (Seve) et Dares

(*) Avertissement : du fait de la faiblesse des effectifs pour certaines catégories, les évolutions mensuelles peuvent être heurtées et dès lors interprétées avec prudence.

Avertissement :

Depuis juin 2015, Pôle emploi accède à des données administratives plus complètes lui permettant de mieux classer les demandeurs d'emploi en formation, en service civique ou en contrat aidé dans l'insertion par l'activité économique dans la catégorie correspondant à leur situation

(voir la note [Amélioration dans la gestion de la liste de demandeurs d'emploi](#)).

1 – DEMANDEURS D'EMPLOI PAR DEPARTEMENT

Par département, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A varie de -1,5 % à +1,2 % fin novembre 2015 par rapport à fin octobre 2015 : Meurthe-et-Moselle (-0,8 %), Meuse (+1,2 %), Moselle (-0,6 %), Vosges (-1,5 %).

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C varie de -0,2 % à +0,6 % fin novembre 2015 par rapport à fin octobre 2015 : Meurthe-et-Moselle (-0,1 %), Meuse (+0,6 %), Moselle (-0,2 %), Vosges (-0,2 %).

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en Lorraine

Catégorie A

Données CVS	novembre 2014	octobre 2015	novembre 2015	Variation sur un mois	Variation sur un an
Meurthe et Moselle	38 570	39 630	39 330	-0,8%	2,0%
Meuse	9 820	9 620	9 740	1,2%	-0,8%
Moselle	59 410	59 680	59 300	-0,6%	-0,2%
Vosges	22 070	22 380	22 050	-1,5%	-0,1%
Lorraine	129 870	131 310	130 420	-0,7%	0,4%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine (Seve), Dares

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en Lorraine

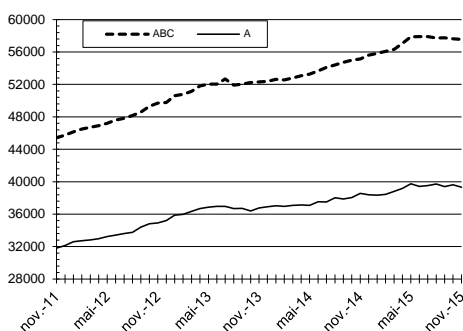
Catégories A, B, C

Données CVS	novembre 2014	octobre 2015	novembre 2015	Variation sur un mois	Variation sur un an
Meurthe et Moselle	55 140	57 640	57 560	-0,1%	4,4%
Meuse	14 200	14 460	14 550	0,6%	2,5%
Moselle	84 720	87 280	87 110	-0,2%	2,8%
Vosges	31 860	32 900	32 820	-0,2%	3,0%
Lorraine	185 920	192 280	192 040	-0,1%	3,3%

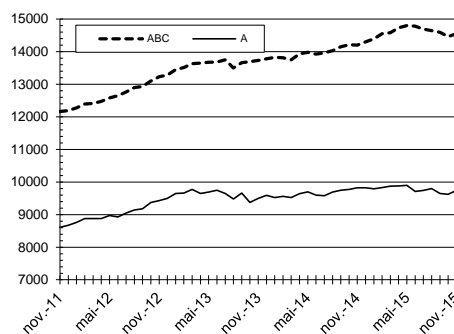
Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine (Seve), Dares

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (données CVS)

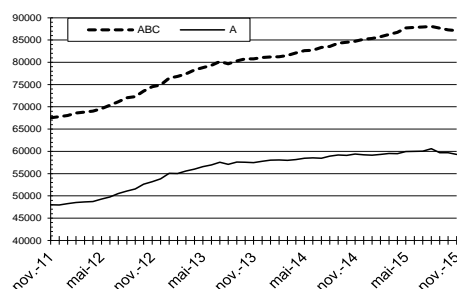
Meurthe-et-Moselle



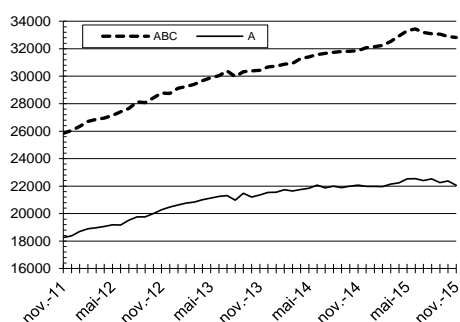
Meuse



Moselle



Vosges



2.a – DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE de catégorie A

En Lorraine, en novembre 2015, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A diminue de 0,9 % pour les hommes (-0,3 % sur un an) et de 0,4 % pour les femmes (+1,3 % sur un an). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A est en baisse de 1,5 % pour les moins de 25 ans (-7,1 % sur un an) et de 0,8 % pour les 25 à 49 ans (-0,5 % sur un an) et est stable (+7,7 % sur un an) pour les 50 ans et plus.

Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fin de mois en Lorraine

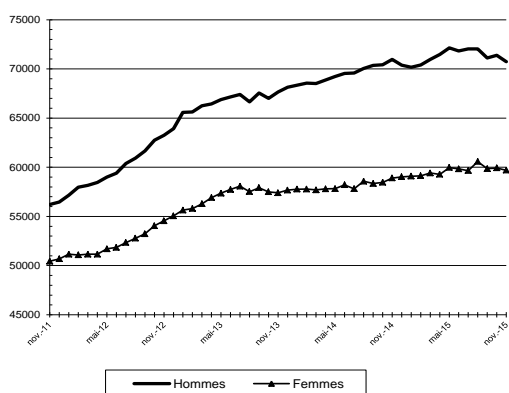
Catégorie A

Données CVS	novembre 2014	octobre 2015	novembre 2015	Variation sur un mois	Variation sur un an
Lorraine					
Hommes	70 976	71 381	70 732	-0,9%	-0,3%
Femmes	58 902	59 930	59 696	-0,4%	1,3%
<i>Part des femmes</i>	45,4%	45,6%	45,8%		
Moins de 25 ans					
Entre 25 et 49 ans	21 278	20 062	19 762	-1,5%	-7,1%
50 ans et plus	76 676	76 866	76 282	-0,8%	-0,5%
<i>Part des jeunes</i>	31 924	34 383	34 384	0,0%	7,7%
	16,4%	15,3%	15,2%		
Hommes de moins de 25 ans	11 684	11 011	10 818	-1,8%	-7,4%
Hommes de 25 à 49 ans	42 329	42 277	41 880	-0,9%	-1,1%
Hommes de 50 ans et plus	16 963	18 093	18 034	-0,3%	6,3%
Femmes de moins de 25 ans	9 594	9 051	8 944	-1,2%	-6,8%
Femmes de 25 à 49 ans	34 347	34 589	34 402	-0,5%	0,2%
Femmes de 50 ans et plus	14 961	16 290	16 350	0,4%	9,3%
Ensemble de la catégorie A	129 870	131 310	130 420	-0,7%	0,4%

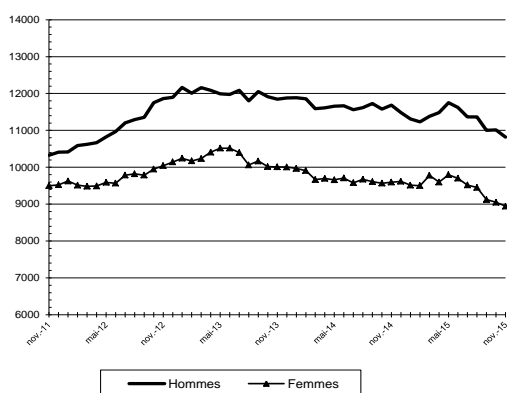
Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine / Seve, Dares - adoption nouvelle série CVS en janvier

Source : STMT - Pôle emploi, Dares ; CVS : DIRECCTE Lorraine / SEVE

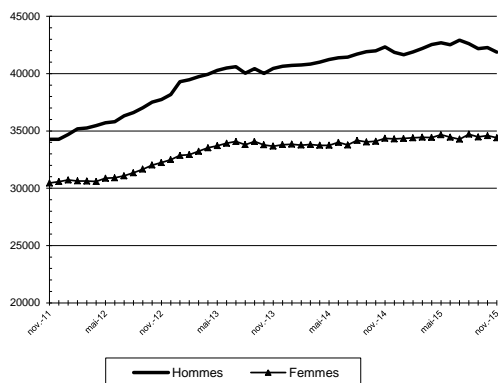
Par sexe (cvs)



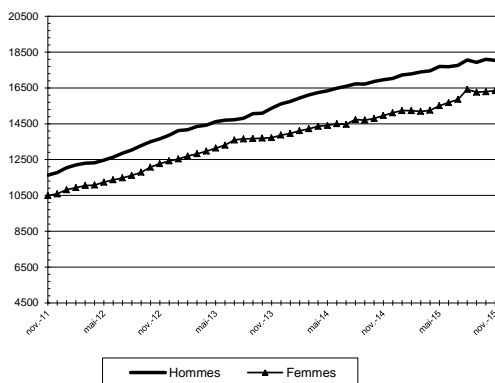
Moins de 25 ans par sexe (cvs)



Entre 25 ans et 49 ans par sexe (cvs)



50 ans et plus par sexe (cvs)



2.b - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE de catégories A, B et C

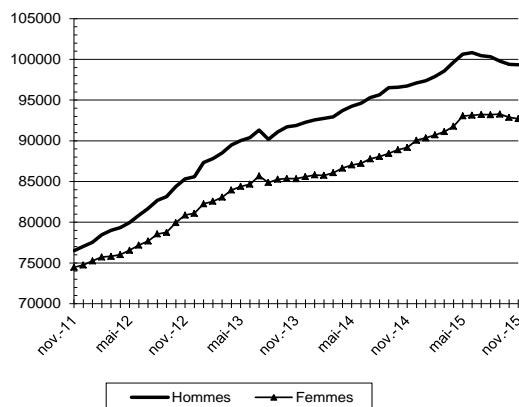
En novembre 2015, parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C, en Lorraine, le nombre d'hommes diminue de 0,1 % (+2,7 % sur un an) et celui des femmes de 0,2 % (+4,0 % sur un an). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C diminue de 1,0 % (-3,2 % sur un an) pour les moins de 25 ans, est stable pour les 25 à 49 ans (+3,0 % sur un an) et augmente de 0,1 % pour les 50 ans et plus (+8,6 % sur un an).

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en Lorraine Catégories A, B, C

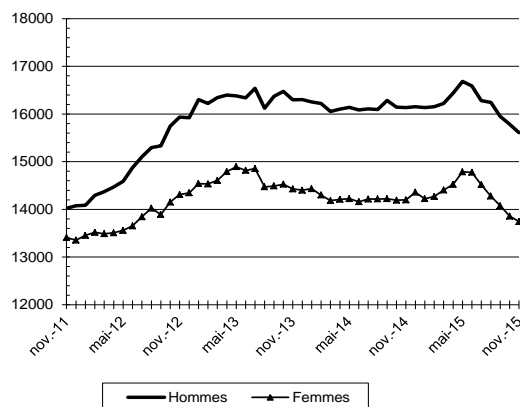
Données CVS	novembre 2014	octobre 2015	novembre 2015	Variation sur un mois	Variation sur un an
Lorraine					
Hommes	96 733	99 403	99 335	-0,1%	2,7%
Femmes	89 179	92 876	92 708	-0,2%	4,0%
<i>Part des femmes</i>	<i>48,0%</i>	<i>48,3%</i>	<i>48,3%</i>		
Moins de 25 ans	30 333	29 642	29 354	-1,0%	-3,2%
Entre 25 et 49 ans	112 476	115 905	115 890	0,0%	3,0%
50 ans et plus	43 103	46 732	46 799	0,1%	8,6%
<i>Part des jeunes</i>	<i>16,3%</i>	<i>15,4%</i>	<i>15,3%</i>		
Hommes de moins de 25 ans	16 135	15 784	15 611	-1,1%	-3,2%
Hommes de 25 à 49 ans	59 684	61 050	61 112	0,1%	2,4%
Hommes de 50 ans et plus	20 914	22 569	22 612	0,2%	8,1%
Femmes de moins de 25 ans	14 198	13 858	13 743	-0,8%	-3,2%
Femmes de 25 à 49 ans	52 792	54 855	54 778	-0,1%	3,8%
Femmes de 50 ans et plus	22 189	24 163	24 187	0,1%	9,0%
Ensemble des catégories A,B,C	185 920	192 280	192 040	-0,1%	3,3%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine (Seve), Dares

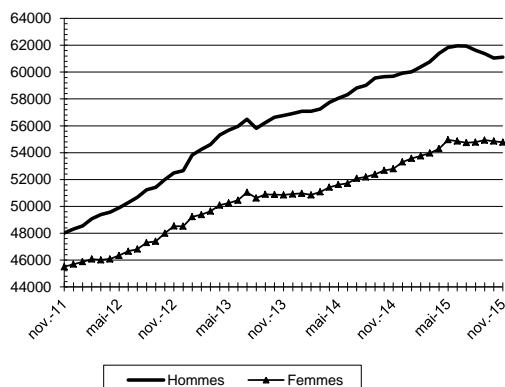
Par sexe (cvs)



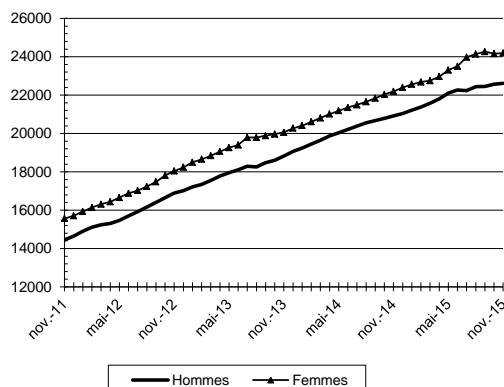
Moins de 25 ans (cvs)



Entre 25 ans et 49 ans par sexe (cvs)



50 ans et plus par sexe (cvs)



3 – ANCIENNETE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES DES DEMANDEURS D'EMPLOI

En Lorraine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus est en baisse de 0,1 % au mois de novembre 2015 (+8,1 % sur un an). Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an diminue de 0,2 % (-0,7 % sur un an).

Ancienneté d'inscription des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en Lorraine

Catégories A, B, C

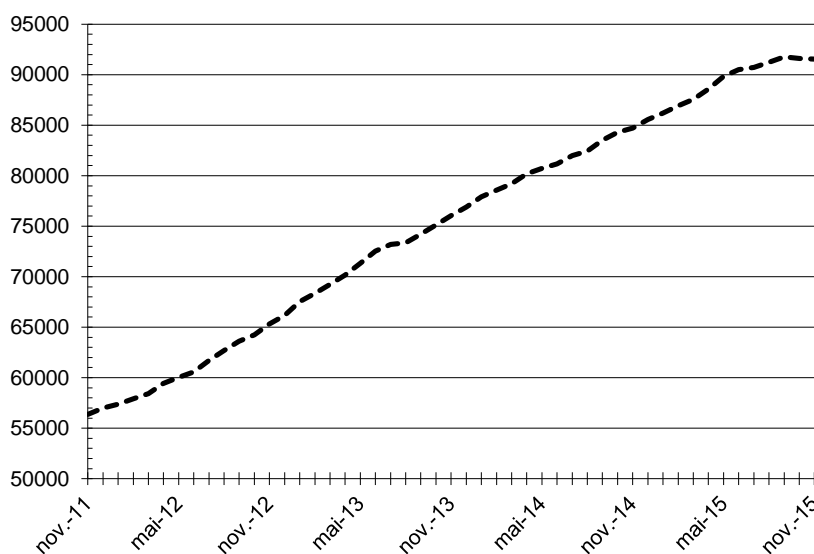
Données CVS	novembre 2014	octobre 2015	novembre 2015	Variation sur un mois	Variation sur un an
Lorraine					
- Moins de 1 AN	101 212	100 677	100 485	-0,2%	-0,7%
- 1 AN ou plus	84 708	91 603	91 555	-0,1%	8,1%
<i>Dont 1 à 2 ans</i>	39 278	40 096	39 944	-0,4%	1,7%
<i>Dont 2 à 3 ans</i>	19 812	20 876	20 710	-0,8%	4,5%
<i>Dont 3 ans et plus</i>	25 618	30 631	30 901	0,9%	20,6%
<i>Dont 2 ans et plus</i>	45 430	51 507	51 611	0,2%	13,6%
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus (%)	45,6%	47,6%	47,7%	0,0 pt	2,1 pt
France Métropolitaine (cvs-cjo)					
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus (%)	43,1%	44,8%	45,0%	0,2 pt	1,9 pt

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine (Seve), Dares

Demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus

(Catégories A, B et C, données CVS)

novembre 2015



Source : STMT - Pôle emploi, Dares

Calculs : Direccte de Lorraine (Seve)

4 - FLUX D'ENTRÉES ET DE SORTIES PAR MOTIF

En Lorraine fin novembre 2015, le nombre d'entrées à Pôle emploi en catégories A, B, C diminue de 0,4 % au cours des trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents. Sur la même période, diminuent les fins de mission d'intérim (-4,7 %), les autres cas (-1,6 %) et les démissions (-1,3 %). Augmentent les autres licenciements (+2,6 %), les licenciements économiques (+1,8 %), les reprises d'activité (+1,4 %), les fins de contrat à durée déterminée (+1,2 %) et les premières entrées (+0,3 %).

En Lorraine fin novembre 2015, les sorties de catégories A, B, C augmentent de 2,3 % au cours des trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents. Sur la même période, sont en hausse les radiations administratives (+28,8 %), les sorties pour arrêt de recherche (+13,2 %), les autres cas (+4,6 %) et les reprises d'emploi déclarées (+3,4 %). Sont en baisse les sorties pour cessations d'inscription pour défaut d'actualisation (-4,9 %) et les entrées en stage (-1,4 %).

Entrées à Pôle emploi par motif (catégories A, B, C)

Données CVS	novembre 2014	octobre 2015	novembre 2015	Répartition des motifs en %	Variation trimestrielle sur trois mois glissants (1)	Variation annuelle sur trois mois glissants (2)
Lorraine						
Fins de contrat à durée déterminée	3 515	3 249	3 299	19,3%	1,2%	-7,7%
Fins de mission d'intérim	1 121	1 123	1 086	6,4%	-4,7%	-3,7%
Licenciements économiques (3)	500	533	502	2,9%	1,8%	4,3%
Autres licenciements	1 278	1 287	1 379	8,1%	2,6%	-3,0%
Démissions	385	414	441	2,6%	-1,3%	3,6%
Premières entrées	1 213	1 186	1 466	8,6%	0,3%	5,3%
Reprises d'activité	1 417	1 401	1 653	9,7%	1,4%	2,5%
Autres cas	6 950	6 554	7 267	42,5%	-1,6%	-1,6%
Ensemble	16 390	15 750	17 080		-0,4%	-2,1%
Dont département 54	5 070	4 900	5 270		-0,4%	-1,3%
Dont département 55	1 230	1 160	1 330		-2,2%	-3,2%
Dont département 57	7 590	7 310	7 840		-0,8%	-2,9%
Dont département 88	2 500	2 380	2 640		1,8%	-0,5%
France Métropolitaine						
Ensemble (cvs-cjo)	505 900	509 700	502 400		0,3%	-1,2%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine (Seve), Dares

Sorties de Pôle emploi par motif (catégories A, B, C)

Données CVS	novembre 2014	octobre 2015	novembre 2015	Répartition des motifs en %	Variation trimestrielle sur trois mois glissants (1)	Variation annuelle sur trois mois glissants (2)
Lorraine						
Reprises d'emploi déclarées	3 040	3 706	3 874	22,4%	3,4%	22,0%
Entrées en stage	1 533	1 686	2 012	11,6%	-1,4%	13,4%
Arrêt de recherche (maternité, maladie, retraite)	1 295	1 388	1 445	8,3%	13,2%	7,2%
<i>dont maladies</i>	796	808	809	4,7%	5,7%	3,9%
Cessations d'inscription pour défaut d'actualisation	6 994	6 599	6 556	37,9%	-4,9%	-1,7%
Radiations administratives	1 753	1 660	1 784	10,3%	28,8%	-6,5%
Autres cas	1 339	1 484	1 664	9,6%	4,6%	11,3%
Ensemble	15 970	16 530	17 320		2,3%	5,6%
Dont département 54	4 910	5 010	5 350		-0,3%	4,9%
Dont département 55	1 240	1 290	1 240		-3,9%	3,9%
Dont département 57	7 360	7 690	8 010		5,0%	6,6%
Dont département 88	2 460	2 540	2 720		2,5%	4,7%
France Métropolitaine						
Ensemble (cvs-cjo)	475 600	495 500	493 900		-0,3%	4,5%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine (Seve), Dares

(1) Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents

(2) Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente

(3) Y compris les entrées en catégories A, B, C dont le motif renseigné est "fin de CRP - CTP - GSP"

Avertissement :

Deux événements récents ont eu un impact sur les sorties de catégories A, B, C :

- Les particularités de la période d'actualisation du mois de mai 2015 ont eu un impact à la baisse sur le nombre de sorties pour défaut d'actualisation en mai 2015 (voir la note [Estimation de l'impact des particularités de la période d'actualisation de mai 2015](#)), et à la hausse en juin 2015.

- Les opérations entreprises par Pôle emploi pour mieux classer les demandeurs d'emploi en formation, en service civique ou en contrat aidé dans l'insertion par l'activité économique dans la catégorie correspondant à leur situation ont, à compter de juin 2015, un impact à la hausse sur le nombre de sorties de catégories A, B, C pour reprise d'emploi et pour entrée en stage. Cet impact est plus important en juin 2015, premier mois de la mise en œuvre (voir la note [Amélioration dans la gestion de la liste de demandeurs d'emploi](#)).

5 – LES OFFRES D'EMPLOI COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI

Fin novembre 2015, les offres d'emploi collectées par Pôle emploi augmentent de 10,9 % au cours des trois derniers mois en Lorraine (+17,3 % au regard des mêmes trois derniers mois de l'année précédente). Les offres d'emplois durables (plus de 6 mois) augmentent de 12,0 % et celles non durables (de 0 à 6 mois) augmentent de 9,8 %. Parmi ces dernières, les offres d'emplois temporaires (1 à 6 mois) augmentent de 11,0 % et celles d'emplois occasionnels (moins d'un mois) de 2,3 %.

Offres d'emploi collectées par Pôle emploi

Données CVS	novembre 2014	octobre 2015	novembre 2015	Part des emplois durables	Variation trimestrielle sur trois mois glissants (1)	Variation annuelle sur trois mois glissants (2)
Lorraine						
Emplois durables (plus de 6 mois)	3 044	3 616	3 979	51,9%	12,0%	24,1%
Emplois non durables (de 0 à 6 mois)	2 980	3 547	3 694		9,8%	10,6%
- Dont emplois temporaires (1 à 6 mois)	2 542	3 171	3 032		11,0%	10,1%
- Dont emplois occasionnels (moins d'un mois)	438	376	662		2,3%	14,1%
Ensemble	6 024	7 163	7 673		10,9%	17,3%
Meurthe-et-Moselle						
Emplois durables (plus de 6 mois)	944	1 104	1 342	60,7%	12,8%	32,7%
Emplois non durables (de 0 à 6 mois)	795	829	868		7,5%	1,4%
- Dont emplois temporaires (1 à 6 mois)	645	737	754		8,0%	3,9%
- Dont emplois occasionnels (moins d'un mois)	150	92	114		4,5%	-14,1%
Ensemble	1 739	1 933	2 210		10,6%	17,9%
Meuse						
Emplois durables (plus de 6 mois)	162	276	263	55,6%	19,0%	19,0%
Emplois non durables (de 0 à 6 mois)	202	519	210		9,3%	43,3%
- Dont emplois temporaires (1 à 6 mois)	184	440	185		48,1%	39,3%
- Dont emplois occasionnels (moins d'un mois)	18	79	25		-56,5%	71,8%
Ensemble	364	795	473		13,5%	31,2%
Moselle						
Emplois durables (plus de 6 mois)	1 618	1 822	1 888	51,9%	16,0%	20,9%
Emplois non durables (de 0 à 6 mois)	1 526	1 677	1 753		9,4%	7,9%
- Dont emplois temporaires (1 à 6 mois)	1 363	1 559	1 587		9,7%	10,4%
- Dont emplois occasionnels (moins d'un mois)	163	118	166		5,5%	-16,0%
Ensemble	3 144	3 499	3 641		12,8%	14,4%
Vosges						
Emplois durables (plus de 6 mois)	320	414	486	36,0%	-6,7%	19,0%
Emplois non durables (de 0 à 6 mois)	457	522	863		14,3%	20,7%
- Dont emplois temporaires (1 à 6 mois)	350	435	506		4,5%	6,9%
- Dont emplois occasionnels (moins d'un mois)	107	87	357		48,2%	76,3%
Ensemble	777	936	1 349		4,5%	20,0%
France Métropolitaine (cvs-cjo)						
Emplois durables (plus de 6 mois)	105 700	119 900	123 100	53,6%	2,3%	16,2%
Emplois non durables (de 0 à 6 mois)	103 000	106 600	106 500			
- Dont emplois temporaires (1 à 6 mois)	82 300	87 200	83 600		3,7%	5,8%
- Dont emplois occasionnels (moins d'un mois)	20 700	19 400	22 900		9,7%	-6,0%
Ensemble	208 700	226 500	229 600		3,5%	9,7%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Calculs des CVS : DIRECCTE de Lorraine (Seve), Dares

(1) Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux trois mois précédents

(2) Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente

Avertissement :

Les offres collectées par Pôle emploi sont les offres d'emploi déposées par les employeurs auprès de Pôle emploi. Depuis juillet 2013, des offres déposées auprès de partenaires de Pôle emploi sont également publiées sur le site internet de Pôle emploi, afin de permettre une plus grande visibilité des offres et faciliter le rapprochement avec les demandes d'emploi. Le nombre d'offres d'emploi collectées publié ici ne correspond donc pas à l'ensemble des offres accessibles par les demandeurs d'emploi sur le site pole-emploi.fr.

6 – DEMANDEURS D'EMPLOI AYANT UN DROIT PAYABLE AU RSA – LORRAINE

Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Effectifs et %

<i>Données brutes</i>	<i>nov-14</i>	<i>oct-15</i>	<i>nov-15</i>	Variation sur un an
Lorraine				
Catégorie A	30 115	31 230	31 922	6,0%
Catégorie B	3 648	3 988	3 873	6,2%
Catégorie C	2 884	3 101	3 003	4,1%
Catégories A, B, C	36 647	38 319	38 798	5,9%
Catégorie D	1 185	1 307	1 510	27,4%
Catégorie E	2 345	2 893	3 019	28,7%
Catégories A, B, C, D, E	40 177	42 519	43 327	7,8%
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A	23,0%	23,9%	24,3%	1,3 pt
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C	19,6%	19,8%	20,1%	0,5 pt
France métropolitaine				
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A	20,3%	21,0%	21,3%	1,0 pt
Part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C	17,1%	17,2%	17,5%	0,5 pt

Source : STMT - Pôle emploi, Dares (cf. 10 - Sources et définitions)

Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA inscrits en fin de mois à Pôle emploi

(composantes de RSA)

Effectifs et %

<i>Données brutes</i>	<i>nov-14</i>	<i>oct-15</i>	<i>nov-15</i>	Variation sur un an
Lorraine				
Demandeurs d'emploi en catégorie A	30 115	31 230	31 922	6,0%
RSA socle seul	24 604	25 278	25 791	4,8%
RSA socle et activité	2 471	2 682	2 750	11,3%
RSA activité seule	3 040	3 270	3 381	11,2%
Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C	36 647	38 319	38 798	5,9%
RSA socle seul	26 148	26 933	27 291	4,4%
RSA socle et activité	4 584	4 920	4 997	9,0%
RSA activité seule	5 915	6 466	6 510	10,1%

Source : STMT - Pôle emploi, Dares (cf. 10 - Sources et définitions)

Entrées et sorties à Pôle emploi des demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA

(catégories A, B, C)

Effectifs et %

<i>Données brutes</i>	<i>nov-14</i>	<i>oct-15</i>	<i>nov-15</i>	Variation sur un an
Lorraine				
Entrées				
Entrées de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA	3 177	3 435	3 604	13,4%
Part dans l'ensemble des entrées	19,7%	18,9%	21,5%	1,8 pt
Sorties				
Sorties de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA	3 236	3 642	3 615	11,7%
Part dans l'ensemble des sorties	20,0%	19,9%	20,6%	0,6 pt
France métropolitaine				
Entrées				
Entrées de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA	79 954	96 756	93 178	16,5%
Part dans l'ensemble des entrées	16,3%	16,3%	17,7%	1,4 pt
Sorties				
Sorties de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA	84 293	92 346	95 294	13,1%
Part dans l'ensemble des sorties	17,6%	17,3%	18,1%	0,5 pt

Source : STMT - Pôle emploi, Dares (cf. Encadré 1 "Sources et définitions")

Avertissement

Sont repérés ici les demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA i.e. les bénéficiaires (allocataires ou conjoints) d'une allocation au titre du RSA. Le nombre de ces bénéficiaires n'est pas directement comparable à celui des demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts. En effet, ce dernier recouvre également des personnes dont le droit est suspendu.

L'information sur le nombre de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA n'est disponible que depuis juillet 2010.

Encadré 1 – SOURCES ET DEFINITIONS

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi, organisme issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic.

Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Dans les fichiers administratifs de Pôle emploi, huit catégories de demandeurs d'emploi sont utilisées (catégories 1 à 8). Ces catégories ont été définies par arrêté (arrêté du 5 février 1992 complété par l'arrêté du 5 mai 1995). Jusqu'au mois de février 2009, les publications étaient fondées sur ces catégories. Le tableau suivant présente la correspondance entre les catégories utilisées à des fins de publication statistique à partir de mars 2009 et les catégories administratives auxquelles Pôle emploi a recours dans sa gestion des demandeurs d'emploi

Catégories statistiques		Catégories administratives
Catégorie A		Catégories 1, 2, 3 hors activité réduite
Catégorie B		Catégories 1, 2, 3 avec activité réduite
Catégorie C		Catégories 6, 7, 8
Catégorie D		Catégorie 4
Catégorie E		Catégorie 5
Catégorie ABC		Catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8

La situation réelle au regard de l'emploi des demandeurs d'emploi peut, dans certains cas, ne pas correspondre à la catégorie dans laquelle ils sont enregistrés : si cette correspondance est contrôlée pour les demandeurs d'emploi indemnisés, il n'en est pas de même des demandeurs d'emploi non indemnisés.

Les entrées et les sorties des listes de Pôle emploi sont enregistrées pour l'ensemble A, B, C et non au niveau de chacune des catégories A, B ou C.

Ancienneté et durée d'inscription sur les listes de Pôle emploi

L'ancienneté d'inscription à la fin du mois m sur les listes d'un demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi mesure le nombre de jours qu'il a passé sur les listes (en catégories A, B, C). Cette notion se rapporte aux effectifs de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C.

Elle se distingue donc de la durée d'inscription des personnes sortants à la fin du mois m des listes de Pôle emploi (catégories A, B, C). La durée d'inscription sur les listes mesure à la fin du mois m le nombre de jours passés sur les listes par le demandeur d'emploi qui est sorti au cours du mois m .

Du fait du mode d'enregistrement des entrées et des sorties, il n'est pas possible de calculer l'ancienneté en catégorie A (respectivement B ou C) ou la durée passée sans discontinuité dans la catégorie A (respectivement B ou C).

De manière conventionnelle, un demandeur d'emploi qui est resté inscrit plus de 12 mois sur les listes de Pôle emploi (son ancienneté sur les listes est supérieure à 1 an) peut être qualifié de demandeur d'emploi de longue durée. S'il est inscrit depuis plus de 24 mois, il est considéré comme étant demandeur d'emploi de très longue durée.

Encadré 1 – SOURCES ET DEFINITIONS (suite)

Motifs d'entrée et de sortie des listes de Pôle emploi pour les catégories A, B, C

Les flux d'entrée et de sortie des listes sont présentés suivant différents motifs. Parmi les motifs d'entrée :

- les « premières entrées » correspondent aux cas où la demande d'emploi est enregistrée alors que la personne se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive ;
- les « autres cas » recouvrent des situations ne correspondant à aucune autre ventilation, y compris les entrées pour rupture conventionnelle de CDI.

Parmi les motifs de sortie :

- les arrêts de recherche sont liés à une maladie, un congé de maternité, un accident du travail, un départ en retraite ou une dispense de recherche d'emploi ;
- les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation correspondent aux cas où le demandeur d'emploi n'a pas actualisé sa déclaration de situation mensuelle ;
- les radiations administratives peuvent intervenir lorsque le demandeur d'emploi ne répond pas à une convocation, lorsqu'il fait une fausse déclaration ou lorsqu'il refuse une offre d'emploi (le motif d'offre raisonnable d'emploi a été ajouté en octobre 2008), une formation, une visite médicale, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, un contrat aidé, une action d'insertion. La suspension qui en découle peut aller de 15 jours à 12 mois suivant la cause ;
- les autres cas recouvrent des situations ne correspondant à aucune autre ventilation.

Les motifs de sortie des listes de Pôle emploi sont mal connus dans les fichiers administratifs. En particulier, dans les statistiques publiées ici, les reprises d'emploi déclarées sous-estiment le nombre de reprises réelles d'emploi. En effet, chaque mois, de nombreux demandeurs d'emploi sortent des listes parce qu'ils n'ont pas actualisé leur situation mensuelle en fin de mois (ils sont alors enregistrés dans le motif « cessation d'inscription pour défaut d'actualisation ») ou à la suite d'une radiation administrative, par exemple pour non réponse à convocation. Or, une partie de ces demandeurs d'emploi a en fait retrouvé un emploi. L'enquête trimestrielle Sortants de Pôle emploi et de la Dares fournit une estimation de la part des sorties réelles pour reprise d'emploi.

Les offres d'emploi collectées à Pôle emploi

Pôle emploi collecte des offres d'emploi auprès des entreprises. Les offres collectées publiées ici sont classées suivant trois types :

- les offres d'emploi durable, pour des contrats de plus de six mois ;
- les offres d'emploi temporaire, pour des contrats compris entre un et six mois ;
- les offres d'emploi occasionnel, pour des contrats de moins d'un mois.

Les rapprochements entre les offres et les demandes d'emploi doivent être faits avec précaution dans la mesure où une partie des besoins de recrutement des entreprises ne donne pas lieu au dépôt d'une offre auprès de Pôle emploi et ce dans des proportions qui peuvent varier selon la qualification de l'emploi, le secteur d'activité ou la taille de l'entreprise.

Méthodologie de correction des variations saisonnières

La méthodologie adoptée pour corriger les séries publiées ici se décompose en deux étapes détaillées ci-après. Les estimations des coefficients de variations saisonnières sont réalisées sur la période allant de janvier 1996 à décembre 2014. Les coefficients saisonniers sont projetés sur l'ensemble de l'année 2015, de sorte que la campagne de traitement statistique des séries n'a lieu qu'une seule fois par an, au mois de février, quand toutes les données de l'année antérieure sont disponibles.

1^{ère} étape : correction des variations saisonnières

Les séries publiées ici sont marquées par des phénomènes récurrents, de type saisonniers, qui ne reflètent pas des mouvements de nature économique. Il est nécessaire d'en faire abstraction pour analyser les fluctuations purement conjoncturelles de ces séries : il faut raisonner sur des données corrigées des variations saisonnières (CVS). Celles-ci permettent d'éliminer la composante saisonnière de chaque série pour ne garder que les composantes liées à la tendance (i.e. à l'évolution de long terme de la série), au cycle (i.e. aux fluctuations de court terme) et à certaines irrégularités (fluctuations résiduelles non périodiques). Pour les séries France et France Métropolitaine, la cvs est appliquée aux données préalablement corrigées des jours ouvrables.

2^e étape : mise cohérence des différentes ventilations

Pour assurer la cohérence entre la région et ses départements, les séries corrigées des variations saisonnières régionales sont obtenues par sommation des séries départementales.

Encadré 1 – SOURCES ET DEFINITIONS (fin)

Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au Revenu de solidarité active (RSA)

Le Revenu de solidarité active (RSA) est entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et a été généralisé au plus tard le 1^{er} janvier 2011 en Outre-mer. Il a pour objet « d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, afin de lutter contre la pauvreté, encourager l'exercice ou le retour à une activité professionnelle et aider à l'insertion sociale des bénéficiaires » (loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008). Il remplace le Revenu minimum d'insertion (RMI), l'Allocation de parent isolé (API) ainsi que les mécanismes d'intéressement liés à la reprise d'emploi.

Le RSA est une allocation destinée à porter les ressources du foyer au niveau d'un revenu garanti. Le revenu garanti est calculé pour chaque foyer en faisant la somme :

- d'un montant forfaitaire dont le niveau varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfants à charge et qui correspondait en juin 2009 au montant du RMI ou de l'API pour les parents isolés,
- de 62 % des revenus d'activité des membres du foyer, s'il y en a.

Un bénéficiaire du RSA est tenu « de rechercher un emploi, d'entreprendre les démarches nécessaires à la création de sa propre activité ou d'entreprendre les actions nécessaires à une meilleure insertion sociale ou professionnelle » s'il remplit les conditions suivantes (article L.262-28) :

- les ressources de son foyer sont inférieures à un certain montant forfaitaire, dont le niveau varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfants à charge (513,90 €/mois pour un célibataire sans enfant) ;
- il est sans emploi ou ne tire de l'exercice de son activité professionnelle que des revenus inférieurs à 500 € (décret n°2009-404 du 15 avril 2009)

Pour un bénéficiaire du RSA majoré (i.e. une personne isolée assumant la charge d'un ou de plusieurs enfants ou étant enceinte), il est tenu compte des sujétions particulières auxquelles celui-ci est contraint, notamment en matière de garde d'enfants.

Un bénéficiaire du RSA tenu aux obligations précisées ci-dessus est orienté par le Conseil général :

- de façon prioritaire, lorsqu'il est disponible pour occuper un emploi, soit vers Pôle emploi soit, si le département décide d'y recourir, vers un autre organisme participant au service public de l'emploi (mission locale, PLIE, organisme privé de placement...);
- vers les autorités ou organismes compétents en matière d'insertion sociale lorsque des difficultés (de logement ou de santé notamment) font temporairement obstacle à son engagement dans une démarche de recherche d'emploi.

A compter de juillet 2010, sont repérés dans le système d'information statistique de Pôle emploi les demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA i.e. les bénéficiaires (allocataires ou conjoint) d'une allocation au titre du RSA. Entre juin 2009 et juin 2010, seuls étaient repérés dans les fichiers de Pôle emploi les demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA i.e. les personnes ayant un droit payable au RSA, les personnes ayant un droit au RSA suspendu pendant 4 mois maximum (notamment pour non respect des devoirs qui leur incombent, non renouvellement de déclaration trimestrielle de ressources, dépassement du seuil de ressources, ou parce que la demande est en cours de traitement). Parmi ces demandeurs d'emploi repérés comme ayant des droits ouverts au RSA, certains ne percevront pas le RSA. Les données relatives aux demandeurs d'emploi ayant des droits ouverts au RSA ne seront plus publiées à partir de janvier 2011.

Quatre catégories d'indicateurs relatifs aux demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA sont publiées :

- les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi et ayant un droit payable au RSA ;
- les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois ayant un droit payable au RSA selon la composante de RSA. Il existe trois composantes de RSA : le RSA socle seul, le RSA socle et activité, le RSA activité seul. Le RSA socle seul bénéficie aux foyers qui n'ont pas de revenu d'activité, il est égal au montant forfaitaire. Le RSA socle et activité bénéficie aux foyers qui ont de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources est inférieur au montant forfaitaire. Le RSA activité seul bénéficie aux foyers qui ont de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources est supérieur au montant forfaitaire. Cette nouvelle composante élargit le champ des bénéficiaires ;
- les entrées à Pôle emploi de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA ;
- les sorties de Pôle emploi de demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA.

Le dénombrement des demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA résulte d'un rapprochement entre les fichiers de Pôle emploi d'une part et ceux de la Cnaf et de la CCMSA d'autre part.

La mise en œuvre de la loi portant création du RSA à compter du 1^{er} juin 2009 est susceptible d'accroître sensiblement le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et, parmi ceux-ci, la part de ceux qui bénéficient d'une prestation de solidarité (RMI ou API avant le 1^{er} juin 2009 ; RSA après le 1^{er} juin ainsi que RMI et API à titre transitoire pour certains bénéficiaires). En effet, l'obligation d'orientation vers le service public de l'emploi des bénéficiaires du RSA disponibles pour occuper un emploi devrait conduire une proportion plus importante qu'auparavant de bénéficiaires de prestation de solidarité à s'inscrire à Pôle emploi. Par ailleurs, l'ouverture du RSA à des personnes auparavant non éligibles au RMI ou à l'API (salariés à faibles revenus ne bénéficiant pas ou plus de mesures d'intéressement) pourrait conduire certains demandeurs d'emploi (notamment en activité réduite) à se voir ouvrir des droits nouveaux au RSA.

Encadré 2 - Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi : un concept différent du chômage au sens du BIT

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle du chômage au sens du BIT : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Les données relatives aux demandeurs d'emploi sont issues des fichiers administratifs de gestion de Pôle emploi. La répartition entre les diverses catégories A, B, ou C s'effectue sur la base de règles juridiques portant notamment sur l'obligation de faire des actes positifs de recherche d'emploi et d'être immédiatement disponible. L'exercice d'une activité réduite est autorisé.

Pour mémoire, un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui : 1) n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, 2) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et 3) a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois. Seule une enquête statistique peut vérifier si ces critères sont remplis. En France, il s'agit de l'enquête Emploi de l'Insee.

Alors que le chômage au sens du BIT constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi peut être affecté par d'autres facteurs : modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscription des demandeurs d'emploi, mise en place du RSA (1^{er} juin 2009)...

L'Insee publie chaque trimestre les indicateurs de référence pour le chômage au sens du BIT à partir des résultats trimestriels de son enquête Emploi pour la France métropolitaine. Les dernières estimations de l'Insee sont disponibles sur son site Internet : <http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=14>.

**Retrouvez aussi les données nationales ou régionales sur les sites
de la DARES, de l'ETAT en Lorraine, de la DIRECCTE ou de Pôle emploi :**

<http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de,76/statistiques,78/chomage,79/>

<http://www.lorraine.pref.gouv.fr/index.php?headingid=32>

<http://www.lorraine.direccte.gouv.fr/-accueil-28-.html>

<http://www.pole-emploi.org>

<http://www.statemploi-lorraine.com/>